

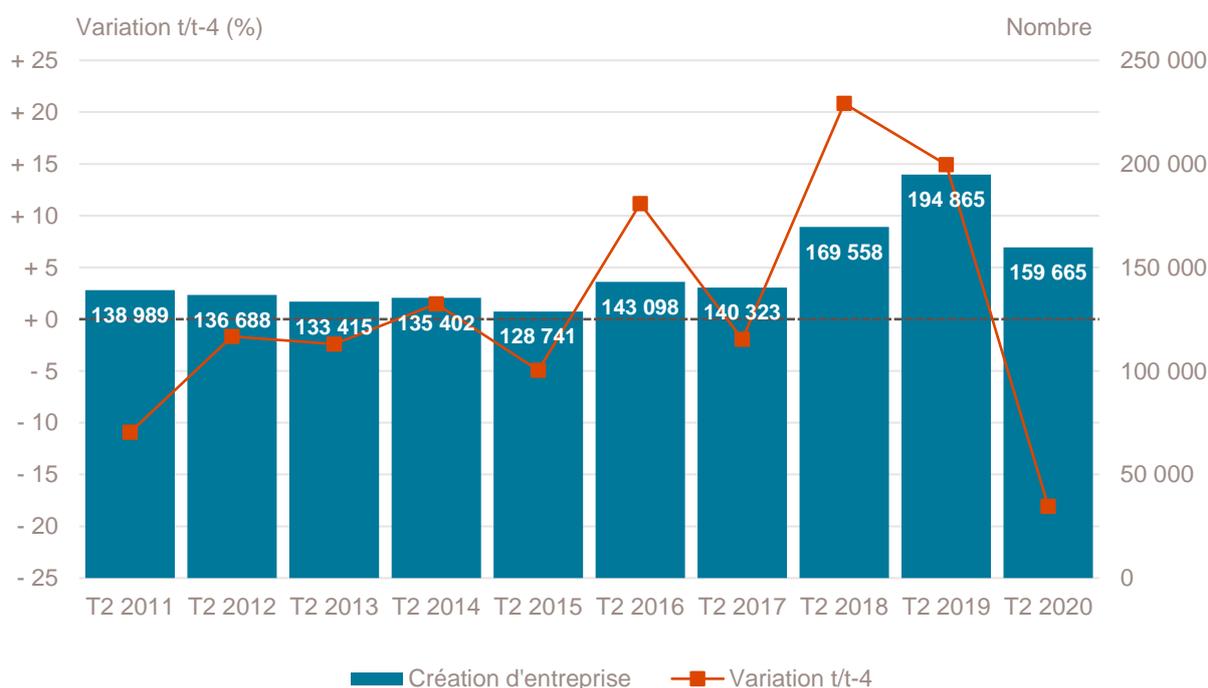
Avertissements de l'Insee :

Compte tenu de difficultés techniques rencontrées en février dans les échanges de données entre l'Insee et un centre de formalités des entreprises, certaines créations d'entreprises individuelles de février ont été comptabilisées sur le mois de mars. Ce report atténue légèrement la forte baisse du nombre de créations entre février et mars, et accentue très légèrement celle entre mars et avril.

L'Insee a identifié une erreur dans les statistiques de créations d'entreprises depuis 2015. Elle porte sur la répartition des créations entre entreprises individuelles classiques et micro-entrepreneurs, sans que le volume total des créations d'entreprises ni la répartition entre sociétés et entreprises individuelles soient affectés. Des actions ont été engagées pour permettre d'assurer correctement le suivi des créations sous le régime du micro-entrepreneur dès le début de l'année 2021 avec correction des séries depuis le 1er janvier 2015. D'ici-là, la répartition des créations entre micro-entrepreneurs et hors micro-entrepreneurs ne sera plus diffusée. Pour en savoir plus : [communiqué de presse](#).

Au cours du **deuxième trimestre 2020 (T2 2020)**, **159 665 entreprises ont été créées en France, un nombre en baisse de - 18 %** par rapport à la même période de 2019. Cette baisse est due au **recul observé en avril** (- 49 % par rapport à avril 2019, soit la plus forte baisse observée sur 20 ans ; voir [annexe 1](#)) **et en mai** (- 24 % par rapport à mai 2019), **malgré la forte reprise en juin** (+ 21 % par rapport à juin 2019).

Évolution trimestrielle du nombre de créations d'entreprises en France, T2 2011-2020



Lecture : au 2^e trimestre de 2020, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 159 665, marquant ainsi un recul de - 18 % par rapport au même trimestre de 2019.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Tendances sectorielles

Au T2 2020, la création d'entreprise n'a progressé dans aucun secteur (regroupé de la NAF) par rapport au T2 de l'année précédente, alors qu'en moyenne sur les T2 des dix dernières années, elle était en hausse dans tous les secteurs, à l'exception de trois : la construction, le commerce de détail et les services en direction des personnes. Elle a en fait **ralenti dans tous les secteurs** : leur évolution entre les T2 2019 et 2020 est inférieure à leur évolution moyenne aux T2 de la période 2009-2019 (voir l'[annexe 2](#) pour les chiffres par secteur).

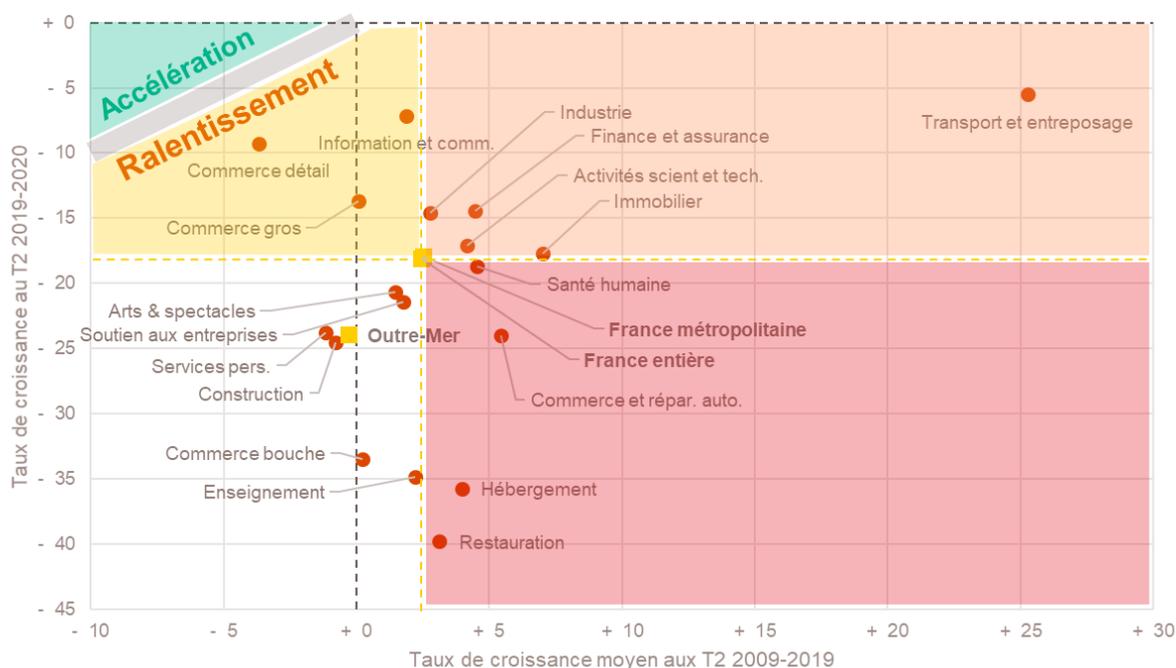
Les **secteurs en zone rouge** (graphique ci-dessous), **vecteurs de la dynamique entrepreneuriale aux T2 des dix dernières années** avec une croissance du nombre de créations d'entreprises supérieure à l'évolution nationale (+ 2 %), se situent au T2 2020 en dessous de l'évolution nationale (- 18 %). La création d'entreprise dans l'**hébergement** et la **restauration**, par exemple, dont la croissance moyenne sur les T2 de 2009 à 2019 dépassait la moyenne nationale (respectivement + 4 % et + 3 %), ont connu une **baisse** de - 36 % pour le premier et de - 40 % pour le deuxième, largement supérieure aux - 18 % qu'a connu la France tous secteurs confondus.

Les secteurs en **zone blanche**, tels que l'**enseignement** ou le **commerce de bouche** font également partie des secteurs avec **les plus forts reculs**. Mais à la différence des 4 secteurs de la zone rouge, ces secteurs **se situaient déjà en dessous** de la moyenne française aux T2 des dix dernières années.

Les **secteurs en zone orange**, **locomotives de la croissance entrepreneuriale sur longue période**, avec notamment le **transport et entreposage** ou l'**industrie**, avaient connu une très forte croissance du nombre de créations d'entreprises aux T2 des dix dernières années 2019. Au T2 2020, ces secteurs sont en **baisse et en ralentissement**, mais ils se montrent **plus résilients** que les autres secteurs, leur baisse ne dépassant pas le recul national.

Enfin, les **secteurs en zone jaune**, qui étaient **moins dynamiques** au T2 que l'ensemble des secteurs entre 2009 et 2019, comptent parmi **les moins impactés** par la crise au T2 2020.

Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par secteur, T2 2020



Lecture : les créations d'entreprises dans le commerce de détail ont baissé de - 9 % au T2 2020 par rapport au T2 2019. Elles étaient également en baisse sur les T2 des dix dernières années (- 4 % en moyenne). Le commerce de détail est donc un secteur en baisse et en ralentissement par rapport à sa tendance entrepreneuriale de long terme. Toutefois, sa dynamique de création d'entreprise à court terme comme à long terme reste supérieure à celle de la France.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre les T2 2019 et 2020 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (aux T2 de la période 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) au T2 2020 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillé jaune permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise de chaque secteur par rapport à la moyenne nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Au T2 2020, seules 18 activités sont **en hausse** par rapport au T2 2019 (voir l'[annexe 3](#) pour le top 20 des activités avec le plus grand nombre de créations). La **création artistique relevant des arts plastiques** a connu la plus forte croissance du nombre de créations d'entreprises (+ 401 %), comme au T1 2020. Le **commerce de gros** a également été dynamique, notamment celui des fruits et légumes (+ 177 %), de l'habillement (+ 154 %) ou des équipements informatiques (+ 96 %). En raison du confinement lié à la crise sanitaire, la **vente de détail à distance** a également été une activité porteuse, en particulier celle sur catalogue général (+ 74 %) et sur catalogue spécialisé (+ 43 %), mais aussi la vente à domicile (+ 12 %). Certaines **activités informatiques** comme les prestations de portail Internet et de programmation informatique ont également progressé.

À l'inverse, au sortir du confinement, la dynamique entrepreneuriale dans l'**évènementiel** reste **profondément touchée** : - 64 % pour les services de réservation, - 63 % pour l'organisation de foires, salons et congrès, - 59 % pour les activités de soutien au spectacle vivant, - 54 % pour les autres activités récréatives et de loisirs, mais aussi - 39 % pour les activités de **sécurité privée**. Il en est de même pour la **restauration**, le **commerce de détail** (sur éventaires et marchés, mais aussi dans le commerce de détail de textiles, de l'habillement, de fleurs ou alimentaire), ainsi que les activités de **soins corporels**, sûrement impactées par les mesures sanitaires.

Top 18 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, T2 2020

T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %
9003A-Création artistique relevant des arts plastiques	1 567	+ 400,6
4631Z-Commerce de gros de fruits et légumes	144	+ 176,9
4642Z-Commerce de gros d'habillement et de chaussures	348	+ 154,0
4651Z-Comm. de gros d'ordis, d'équipements infos périphériques et de logiciels	153	+ 96,2
9003B-Autre création artistique	738	+ 84,0
4791A-Vente à distance sur catalogue général	5 499	+ 73,6
7320Z-Études de marché et sondages	226	+ 66,2
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	2 674	+ 43,2
1419Z-Fabrication d'autres vêtements et accessoires	448	+ 42,2
1392Z-Fabrication d'articles textiles, sauf habillement	420	+ 40,5
1413Z-Fabrication de vêtements de dessus	882	+ 34,9
6920Z-Activités comptables	283	+ 18,9
4799A-Vente à domicile	424	+ 12,5
4649Z-Commerce de gros d'autres biens domestiques	181	+ 11,7
4690Z-Commerce de gros non spécialisé	652	+ 11,1
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	17 774	+ 8,9
6312Z-Portails Internet	372	+ 8,1
6201Z-Programmation informatique	3 591	+ 3,3

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, T2 2020

T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %
7990Z-Autres services de réservation et activités connexes	182	- 63,8
8230Z-Organisation de foires, salons professionnels et congrès	311	- 62,7
9002Z-Activités de soutien au spectacle vivant	173	- 58,9
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	1 471	- 58,6
5630Z-Débits de boissons	456	- 55,2
5610A-Restauration traditionnelle	1 050	- 54,5
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	1 668	- 54,4
4789Z-Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	1 219	- 50,3
8553Z-Enseignement de la conduite	167	- 48,9
9319Z-Autres activités liées au sport	270	- 48,0
3832Z-Récupération de déchets triés	151	- 45,1
4782Z-Comm. de détail de textiles, habillement etc. sur éventaires et marchés	598	- 43,9
4776Z-Comm. de dét. de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie	186	- 43,3
4778C-Autres commerces de détail spécialisés divers	453	- 42,6
4729Z-Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	161	- 42,3
4781Z-Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	687	- 41,9
9604Z-Entretien corporel	417	- 41,4
8552Z-Enseignement culturel	486	- 39,7
4771Z-Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	846	- 39,5
8010Z-Activités de sécurité privée	193	- 39,1

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Attractivité régionale

Au T2 2020, le nombre de créations d'entreprises par rapport au T2 2019 est **en baisse dans toutes les régions**. Étant donné le fort dynamisme entrepreneurial observé en 2019, **toutes les régions sont également en ralentissement** par rapport à leur tendance de longue période (2009-2019) sur ce trimestre. Au T1 2020, le nombre de créations était encore en progression par rapport au T1 2019 dans 7 régions, 3 étaient même en accélération par rapport à leur tendance de long terme (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et La Réunion). Au T2 2020, **la crise s'est amplifiée**, impactant la dynamique entrepreneuriale dans toutes les régions (voir l'[annexe 4](#) pour les chiffres par région et département et l'[annexe 5](#) pour l'évolution des créations dans les départements).

La **Martinique**, la **Corse** et la **Guadeloupe** sont **les plus affectées**, avec un recul des créations d'entreprises au T2 2020 compris entre - 31 % et - 37 %, très en deçà de la moyenne pour l'outre-mer. En métropole, l'**Occitanie**, la **Nouvelle-Aquitaine**, **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, la **Bretagne** et le **Centre-Val de Loire** ont été **plus affectées que la France entière** : elles ont enregistré une baisse plus importante que la France entière (- 18 % par rapport au T2 2019). Elles avaient déjà un rythme entrepreneurial inférieur à celui de la France sur longue période (+ 2 % au T2 sur 2009-2019).

Les 5 régions métropolitaines en zone jaune (Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts de France, Normandie et Pays de la Loire) avaient également une évolution inférieure à celle de la France au deuxième trimestre sur longue période. Mais au T2 2020, elles se sont montrées plus résilientes : leur taux d'évolution par rapport au T2 2019 se situe entre - 10 % et - 17%.

L'**Île-de-France** est la seule région qui, **d'habitude plus dynamique que la moyenne nationale** en matière de créations (+ 6 % en moyenne aux T2 2009-2019), est passée **en dessous de l'évolution nationale** au T2 2020 (- 19 % par rapport au T2 2019). Dans la zone orange, **Auvergne-Rhône-Alpes** et les **Hauts-de-France** sont les deux régions **à la fois les plus dynamiques à long terme et plus résilientes à court terme** que la France (malgré un recul élevé, respectivement de - 17 % et - 15 %).

Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, T2 2020



Lecture : les créations d'entreprises en Corse ont baissé de - 37 % au T2 2020 par rapport T2 2019, alors qu'elles étaient en hausse au cours des deuxièmes trimestres entre 2009 et 2019 (+ 1 % en moyenne). La Corse a donc vu sa dynamique entrepreneuriale ralentir au T2 2020. Elle fait également partie des régions dont la dynamique de création d'entreprise à court comme à long terme reste inférieure à celle de la France, toutes régions confondues.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre les T2 2019 et 2020 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (aux T2 de la période 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution en région se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les régions en ralentissement (accélération) au T2 2020 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillé jaune permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise de chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

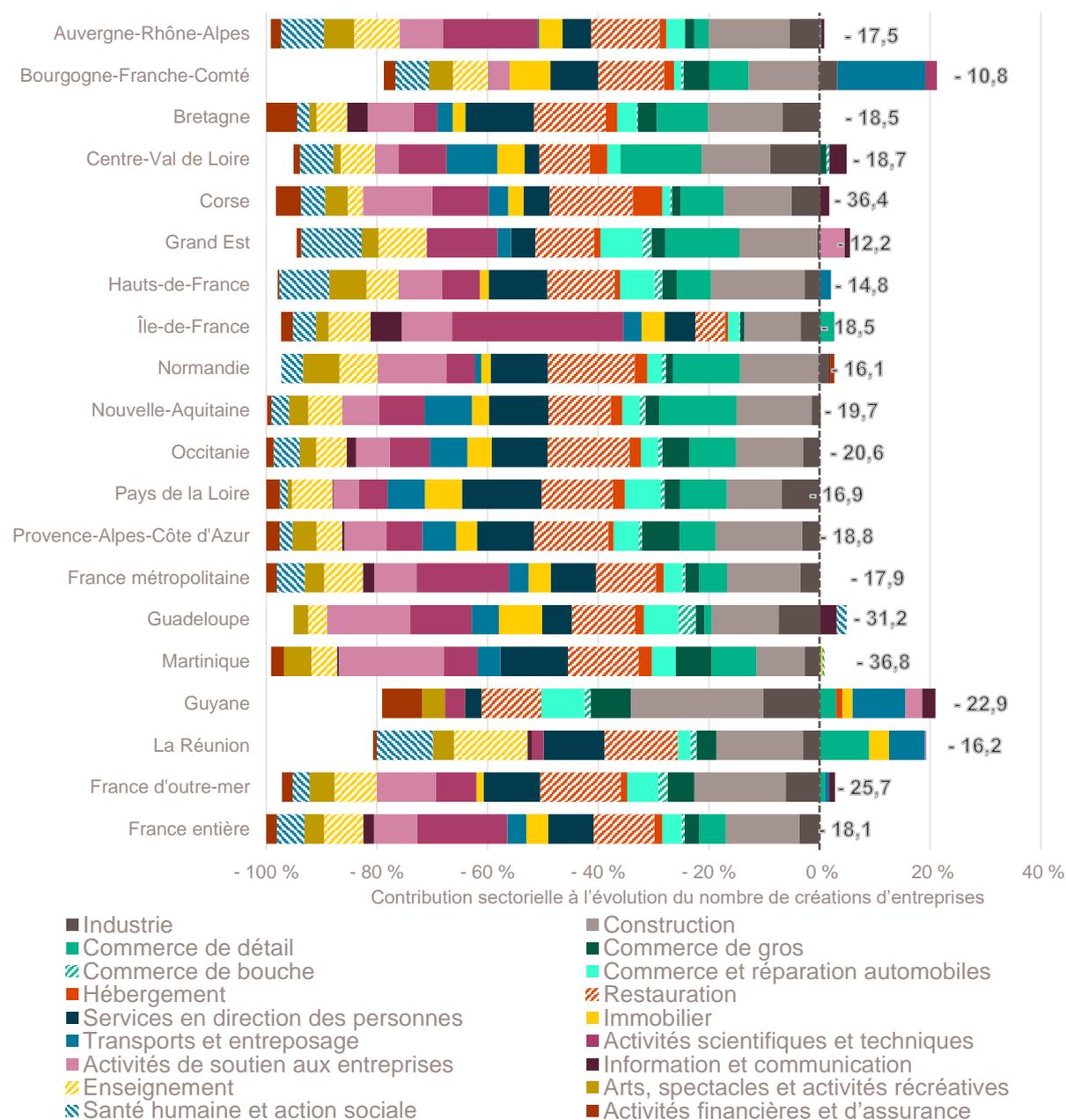
Contributions sectorielles dans les régions

Les secteurs qui ont le plus contribué à la baisse du nombre de créations d'entreprises au T2 2020, sont les activités scientifiques et techniques, la construction et la restauration. La baisse dans ces trois secteurs est à l'origine de 41 % de la baisse au niveau national (une contribution cumulée de - 7 points de pourcentage dans une évolution de - 18 % pour la France entière).

Dans l'ensemble, tous les secteurs sont en baisse dans toutes les régions métropolitaines, hormis quelques exceptions : les activités scientifiques et techniques, l'industrie et le transport et entreposage en Bourgogne-Franche-Comté, le commerce de détail en Île-de-France, les activités de soutien aux entreprises dans le Grand Est ou l'information et communication en Centre-Val de Loire, pour ne citer que les plus significatifs. C'est grâce à la résilience de certains de leurs secteurs que les régions de l'est de la France (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et dans une moindre mesure les Hauts-de-France) se sont montrées relativement plus résistantes face à la crise.

Le recul des créations en Île-de-France (- 18,5 %), provenant essentiellement du secteur transports et entreposage au T1 2020, est désormais imputable aux activités scientifiques et techniques qui contribuent à plus de 6 points de pourcentage à ce ralentissement, soit un tiers du recul.

Contribution sectorielle à l'évolution des créations d'entreprises régionales, T2 2020



Champ : France entière (hors Mayotte), ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexes

Annexe 1 – Évolution de la création d'entreprise en France sur 20 ans



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 2 – Créations d'entreprises en France selon le secteur d'activité, T2 2020

T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contribution T2 2019-2020 (point de %)
Activités secondaires	21 867	- 21,4	+ 0,2	- 3,1
Industrie	7 366	- 14,6	+ 2,8	- 0,6
Construction	14 501	- 24,5	- 0,8	- 2,4
Activités de type commerce	42 775	- 20,9	- 0,8	- 5,8
Commerce de détail	16 554	- 9,3	- 3,7	- 0,9
Commerce de gros	5 845	- 13,7	+ 0,1	- 0,5
Commerce de bouche ^a	384	- 33,4	+ 0,2	- 0,1
Commerce et réparation automobiles	3 922	- 24,0	+ 5,4	- 0,6
Hébergement	914	- 35,7	+ 4,0	- 0,3
Restauration	5 819	- 39,8	+ 3,1	- 2,0
Services en direction des personnes	9 337	- 23,8	- 1,2	- 1,5
Activités de type services	95 023	- 15,9	+ 5,3	- 9,2
Immobilier	6 376	- 17,7	+ 7,0	- 0,7
Transports et entreposage	20 756	- 5,5	+ 25,3	- 0,6
Activités scientifiques et techniques	27 867	- 17,1	+ 4,2	- 2,9
Activités de soutien aux entreprises	10 052	- 21,4	+ 1,8	- 1,4
Information et communication	8 857	- 7,1	+ 1,9	- 0,3
Enseignement	4 641	- 34,9	+ 2,2	- 1,3
Arts, spectacles et activités récréatives	4 873	- 20,7	+ 1,5	- 0,7
Santé humaine et action sociale ^b	7 613	- 18,7	+ 4,5	- 0,9
Activités financières et d'assurance	3 988	- 14,4	+ 4,5	- 0,3
Activités des sociétés holding	1 327	- 15,6	+ 1,9	- 0,1
Total France entière	159 665	- 18,1	+ 2,4	- 18,1

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 3 – Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, T2 2020

T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	17 774	+ 8,9
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	12 879	- 16,7
4791A-Vente à distance sur catalogue général	5 499	+ 73,6
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	4 494	- 27,8
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	3 994	- 5,1
5610C-Restauration de type rapide	3 710	- 31,4
6831Z-Agences immobilières	3 661	- 13,5
6201Z-Programmation informatique	3 591	+ 3,3
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	2 674	+ 43,2
7410Z-Activités spécialisées de design	2 650	- 6,2
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	2 515	- 21,7
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	2 511	- 28,6
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	2 454	- 25,8
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	2 129	- 15,9
4511Z-Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	2 035	- 25,8
8690D-Activités des infirmiers et des sages-femmes	2 007	- 4,7
7112B-Ingénierie, études techniques	1 946	- 14,9
8559B-Autres enseignements	1 914	- 32,2
9602B-Soins de beauté	1 752	- 20,5
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	1 668	- 54,4

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans un secteur peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 4 – Création d'entreprise en France par région et département, T2 2020

T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contribution T2 2019-2020 (pts. de %)	Part des ZRR %
Auvergne-Rhône-Alpes	19 505	- 17,5	+ 3,0	- 2,1	8,4
01 - Ain	1 265	- 17,0	+ 4,1	- 1,1	1,3
03 - Allier	471	- 8,9	- 2,2	- 0,2	57,1
07 - Ardèche	635	- 17,4	- 0,6	- 0,6	36,1
15 - Cantal	206	+ 1,0	- 2,9	+ 0,0	60,2
26 - Drôme	1 211	- 10,4	+ 0,4	- 0,6	20,3
38 - Isère	2 997	- 17,5	+ 3,5	- 2,7	1,5
42 - Loire	1 482	- 17,2	+ 3,5	- 1,3	3,6
43 - Haute-Loire	333	- 16,5	- 1,5	- 0,3	79,9
63 - Puy-de-Dôme	1 179	- 9,9	+ 1,6	- 0,5	23,8
69 - Rhône	6 492	- 23,5	+ 5,3	- 8,4	0,1
73 - Savoie	1 143	- 13,6	+ 1,4	- 0,8	8,0
74 - Haute-Savoie	2 091	- 10,4	+ 1,8	- 1,0	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	4 722	- 10,8	- 0,0	- 0,3	25,8
21 - Côte-d'Or	1 172	- 2,7	+ 0,0	- 0,6	13,0
25 - Doubs	968	- 10,1	+ 1,0	- 2,1	11,3
39 - Jura	376	- 19,3	- 0,9	- 1,7	32,7
58 - Nièvre	229	- 26,1	- 1,7	- 1,5	62,4
70 - Haute-Saône	338	- 7,9	- 1,4	- 0,5	52,1
71 - Saône-et-Loire	838	- 17,1	+ 0,5	- 3,3	36,0
89 - Yonne	527	- 12,9	- 0,8	- 1,5	40,2
90 - Territoire-de-Belfort	274	+ 8,7	+ 2,1	+ 0,4	0,0
Bretagne	5 206	- 18,5	+ 0,7	- 0,6	7,4
22 - Côtes-d'Armor	748	- 22,4	- 1,2	- 3,4	11,4
29 - Finistère	1 293	- 19,3	+ 0,8	- 4,9	6,7
35 - Ille-et-Vilaine	1 898	- 16,4	+ 2,4	- 5,8	0,8
56 - Morbihan	1 267	- 18,2	- 0,5	- 4,4	15,5
Centre-Val de Loire	3 996	- 18,7	+ 0,8	- 0,5	19,5
18 - Cher	396	- 13,0	- 1,0	- 1,2	34,8
28 - Eure-et-Loir	679	- 10,5	+ 0,1	- 1,6	18,0
36 - Indre	248	- 29,9	+ 0,3	- 2,2	60,5
37 - Indre-et-Loire	1 070	- 24,5	+ 1,7	- 7,1	15,6
41 - Loir-et-Cher	476	- 25,6	+ 2,1	- 3,3	31,9
45 - Loiret	1 127	- 12,6	+ 0,4	- 3,3	4,3
Corse	859	- 36,4	+ 0,9	- 0,3	54,8
2A - Corse-du-Sud	425	- 40,6	+ 1,3	- 21,5	52,2
2B - Haute-corse	434	- 31,7	+ 0,5	- 14,9	57,4
Grand Est	8 868	- 12,2	+ 0,1	- 0,6	11,2
08 - Ardennes	364	- 12,9	- 2,2	- 0,5	45,3
10 - Aube	471	- 6,7	- 1,3	- 0,3	20,0
51 - Marne	1 045	- 3,8	+ 1,7	- 0,4	21,7
52 - Haute-Marne	193	- 12,3	- 1,8	- 0,3	75,6
54 - Meurthe-et-Moselle	1 215	- 12,2	+ 0,1	- 1,7	4,8
55 - Meuse	177	- 27,2	- 3,0	- 0,7	84,2
57 - Moselle	1 377	- 18,6	- 0,8	- 3,1	2,6
67 - Bas-Rhin	2 275	- 9,5	+ 1,9	- 2,4	0,0
68 - Haut-Rhin	1 257	- 10,7	+ 0,1	- 1,5	0,0
88 - Vosges	494	- 21,7	- 0,4	- 1,4	23,9
Hauts-de-France	9 807	- 14,8	+ 3,0	- 0,9	5,3
02 - Aisne	640	- 17,3	- 0,6	- 1,2	36,6
59 - Nord	5 063	- 15,3	+ 5,6	- 8,0	0,0
60 - Oise	1 367	- 12,9	+ 1,0	- 1,8	4,4
62 - Pas-de-Calais	1 922	- 14,3	+ 0,8	- 2,8	4,7
80 - Somme	815	- 13,9	+ 1,5	- 1,1	16,9
Île-de-France	48 110	- 18,5	+ 5,6	- 5,6	0,0
75 - Paris	14 473	- 21,8	+ 4,8	- 6,8	0,0
77 - Seine-et-Marne	3 552	- 17,4	+ 3,9	- 1,3	0,6
78 - Yvelines	4 436	- 14,1	+ 5,0	- 1,2	0,0
91 - Essonne	3 786	- 9,0	+ 4,6	- 0,6	0,0
92 - Hauts-de-Seine	6 229	- 21,8	+ 5,8	- 2,9	0,0
93 - Seine-Saint-Denis	6 453	- 20,5	+ 6,9	- 2,8	0,0
94 - Val-de-Marne	5 248	- 13,0	+ 6,9	- 1,3	0,0
95 - Val-d'Oise	3 933	- 18,4	+ 8,3	- 1,5	0,0

Lecture : 19 505 entreprises ont vu le jour en Auvergne-Rhône-Alpes au T2 2020, en baisse de - 17,5 % par rapport au T2 2019 (contre une évolution moyenne de + 3,0 % aux T2 entre 2009 et 2019). Parmi ces créations, 8,4 % sont implantées dans les communes en ZRR (Zone de revitalisation rurale). La contribution de la région à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de - 2,1 points de pourcentage. Le département de l'Ain, avec 1 265 créations au T2 2020 et une évolution de - 17 % par rapport au T2 2019, contribue à hauteur de - 1,1 point de pourcentage à l'évolution de la création d'entreprises dans sa région administrative (Auvergne-Rhône-Alpes).

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

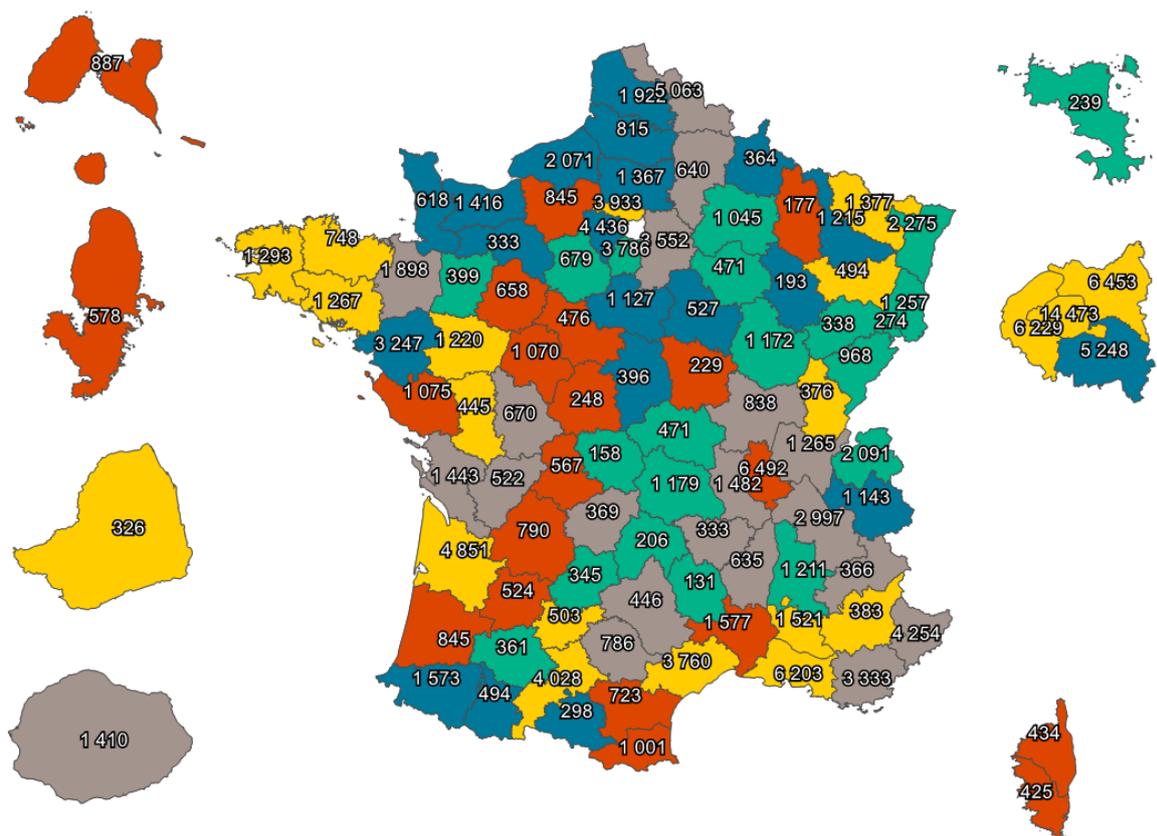
T2 2020	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2019-2020 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contribution T2 2019-2020 (pts. de %)	Part des ZRR %
Normandie	5 283	- 16,1	+ 1,1	- 0,5	13,3
14 - Calvados	1 416	- 14,2	+ 0,9	- 3,7	11,1
27 - Eure	845	- 24,3	+ 1,4	- 4,3	6,0
50 - Manche	618	- 14,0	- 2,1	- 1,6	32,2
61 - Orne	333	- 14,6	- 2,1	- 0,9	66,4
76 - Seine-Maritime	2 071	- 14,5	+ 3,1	- 5,6	3,7
Nouvelle-Aquitaine	12 757	- 19,7	+ 1,0	- 1,6	23,9
16 - Charente	522	- 17,0	- 1,3	- 0,7	37,2
17 - Charente-Maritime	1 443	- 16,5	- 0,6	- 1,8	19,0
19 - Corrèze	369	- 17,4	- 0,8	- 0,5	55,8
23 - Creuse	158	- 5,4	- 2,4	- 0,1	100,0
24 - Dordogne	790	- 26,4	- 1,4	- 1,8	54,9
33 - Gironde	4 851	- 19,3	+ 3,0	- 7,3	8,8
40 - Landes	845	- 32,2	+ 1,4	- 2,5	47,6
47 - Lot-et-Garonne	524	- 23,7	- 1,1	- 1,0	34,9
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 573	- 12,2	+ 1,7	- 1,4	13,2
79 - Deux-Sèvres	445	- 20,1	- 0,3	- 0,7	54,4
86 - Vienne	670	- 17,1	+ 0,3	- 0,9	25,4
87 - Haute-Vienne	567	- 23,1	+ 1,0	- 1,1	26,3
Occitanie	14 453	- 20,6	+ 0,7	- 1,9	21,4
09 - Ariège	298	- 12,4	- 2,5	- 0,2	73,5
11 - Aude	723	- 27,5	- 1,2	- 1,5	28,8
12 - Aveyron	446	- 16,5	- 0,8	- 0,5	100,0
30 - Gard	1 577	- 25,6	- 0,8	- 3,0	10,8
31 - Haute-Garonne	4 028	- 19,8	+ 4,8	- 5,5	5,6
32 - Gers	361	- 12,0	- 2,1	- 0,3	73,7
34 - Hérault	3 760	- 17,7	+ 0,6	- 4,4	4,7
46 - Lot	345	- 10,4	- 3,0	- 0,2	100,0
48 - Lozère	131	+ 0,8	- 3,9	+ 0,0	100,0
65 - Hautes-Pyrénées	494	- 13,6	+ 0,3	- 0,4	48,4
66 - Pyrénées-Orientales	1 001	- 35,3	- 1,0	- 3,0	13,7
81 - Tarn	786	- 16,8	+ 0,5	- 0,9	51,7
82 - Tarn-et-Garonne	503	- 19,4	- 1,0	- 0,7	23,5
Pays de la Loire	6 599	- 16,9	+ 2,2	- 0,7	9,7
44 - Loire-Atlantique	3 247	- 12,0	+ 3,4	- 5,6	2,5
49 - Maine-et-Loire	1 220	- 19,9	+ 1,9	- 3,8	13,7
53 - Mayenne	399	- 5,5	+ 0,5	- 0,3	36,6
72 - Sarthe	658	- 24,0	+ 0,7	- 2,6	19,6
85 - Vendée	1 075	- 25,2	+ 0,9	- 4,6	11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 060	- 18,8	+ 1,1	- 1,9	6,2
04 - Alpes-de-Haute-Provence	383	- 21,8	+ 1,1	- 0,5	67,9
05 - Hautes-Alpes	366	- 17,4	- 0,5	- 0,4	62,0
06 - Alpes-Maritimes	4 254	- 16,9	+ 0,4	- 4,4	1,1
13 - Bouches-du-Rhône	6 203	- 20,5	+ 2,8	- 8,1	2,8
83 - Var	3 333	- 16,9	+ 0,4	- 3,4	2,5
84 - Vaucluse	1 521	- 19,9	- 1,1	- 1,9	13,7
France métrop. hors Île-de-France	108 115	- 17,6	+ 1,4	- 117,2	13,4
France métropolitaine	156 225	- 17,9	+ 2,5	- 17,5	9,3
France d'outre-mer	3 440	- 23,9	- 0,3	- 5,5	49,0
971 - Guadeloupe	887	- 31,2	- 0,6	- 2,0	0,0
972 - Martinique	578	- 36,8	- 3,4	- 1,7	0,0
973 - Guyane	326	- 22,9	- 0,7	- 0,5	100,0
974 - La Réunion	1 410	- 16,2	+ 0,9	- 1,4	96,5
976 - Mayotte	239	+ 12,7	+ 3,0	+ 0,0	0,0
France entière	159 665	- 18,1	+ 2,4	- 18,1	10,1

Lecture : 16 060 entreprises ont vu le jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur au T2 2020, en baisse de - 18,8 % par rapport au T2 2019 (contre une évolution moyenne de + 1,1 % aux T2 entre 2009 et 2019). Parmi ces créations, 6,2 % sont implantées dans les communes en ZRR (Zone de revitalisation rurale). La contribution de la région à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de - 1,9 points de pourcentage. Le département des Alpes-de-Haute-Provence, avec 383 créations au T2 2020 et une évolution de - 21,8 % par rapport au T2 2019, contribue à hauteur de - 0,5 points de pourcentage à l'évolution de la création d'entreprises dans sa région administrative (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

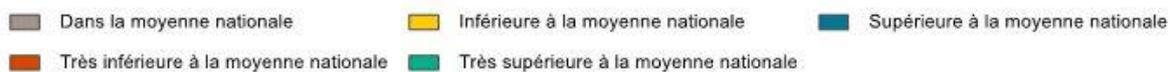
Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 5 – Nombre de créations d’entreprises en France par département et dynamique entrepreneuriale du département par rapport à l’évolution nationale, T2 2020



Évolution du département par rapport à la France



Lecture : 6 203 entreprises ont vu le jour dans les Bouches-du-Rhône au T2 2020. L'évolution de la création d'entreprise dans ce département sur ce trimestre par rapport au T2 2019 (- 20 %) est inférieure à la moyenne nationale (- 18 %).

Note de lecture : les départements sont classés en quintiles (5 groupes, chacun contenant 20 départements, soit un cinquième du total du nombre de départements) selon leur dynamisme par rapport à l'évolution nationale. Le premier quintile regroupe donc les départements qui ont connu une évolution « très inférieure à la moyenne nationale », à savoir les 20 départements, sur les 101, qui ont connu les plus faibles évolutions, compte tenu de l'évolution nationale.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données Sirene administrée par l'Insee.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Après une première publication des chiffres mensuels (données provisoires), l'Insee procède à une première révision le mois suivant (données semi-définitives), puis à une seconde un mois après pour arrêter les chiffres (données définitives). Seules les données antérieures à deux mois sont donc définitives. Les travaux de l'OCE intègrent au fur et à mesure ces révisions.

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) par année permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n années. Il est utilisé, ici, non pas sur une année civile, mais sur les trimestres concernés des années étudiées.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat en point de pourcentage ou en pourcentage.

Définitions

La définition des **créations d'entreprises** s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, les créations ne peuvent être dénombrées au sens du concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene, mais sans savoir s'il y aura ou pas un début d'activité. De plus, certaines immatriculations ne seront pas validées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), comme les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de professions réglementées qui n'ont pas le droit d'être micro-entrepreneur.

Depuis le 19 décembre 2014, le terme de **micro-entrepreneur** requalifie le régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1^{er} janvier 2009, et de nouvelles dispositions s'appliquent, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Sont ainsi définis comme micro-entrepreneurs, tous les entrepreneurs individuels inscrits sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social simplifié. Il ne faut donc pas les confondre avec la catégorie des microentreprises définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

→ Pour en savoir plus, voir la rubrique sur le [régime du micro-entrepreneur](#) sur le site de Bpifrance Création.

Le périmètre des **entreprises classiques** exclut les micro-entrepreneurs.

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. La liste est fixée par arrêté et le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux ZRR](#) sur le site de la DGE.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 09/10/2020.

ISSN en cours.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. *La création d'entreprises en France, éléments clés du 2^e trimestre 2020*. Bpifrance Création, octobre 2020 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.